

PROJET RÉFÉRENT

Jumelage en Algérie - Appui à la gestion du réseau routier et des ouvrages d'art



CONTACT

✉ contact@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Politiques de mobilité
- Ouvrages d'art

OBJET DE L'OPÉRATION

Dans le cadre d'un [jumelage](#) financé par la Commission européenne, le Cerema est intervenu pour « accompagner l'Organisme National de Contrôle Technique des Travaux Publics (CTTP) dans la mise en place de systèmes d'aide à la décision pour la gestion du réseau routier et des ouvrages d'art ». Le CTTP est l'organisme technique de référence du Ministère des Travaux Publics (MTP) algérien pour la conception et la construction des ouvrages de travaux publics.

Le jumelage a permis d'instaurer un système d'entretien préventif des infrastructures routières, qui repose sur la mise en place d'une banque de données performante des routes et des ouvrages d'art.

Les jumelages financés par la Commission européenne sont des instruments de coopération administrative qui permettent aux pays bénéficiaires (pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne et pays du voisinage) de disposer de l'expertise des pays membres de l'UE. En sus de ce jumelage, le Cerema a été engagé dans trois autres jumelages européens au Maroc (Energie) et en Algérie (Sécurité routière / Transport urbain). Les aspects administratifs étant assurés par Expertise France. Le consortium franco-portugais à l'initiative était constitué de :

- France (chef de file) : le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) via sa Délégation aux affaires européennes et internationales ([DAEI](#)), qui s'est appuyée sur ses services spécialisés : Cerema, [Ifsttar](#), les directions régionales des routes nationales.
- Portugal (partenaire) : Laboratorio Nacional de Engenharia Civil ([LNEC](#))

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

L'Algérie dispose d'un réseau routier structurant de 129 000 km équipés de 4 815 ouvrages d'art, déterminant pour l'économie du pays. Le secteur

des travaux publics lié au développement du réseau routier est en pleine expansion, et donc porteur de croissance économique. Cependant, l'augmentation constante du trafic conduit à un nombre croissant d'accidents de la route, avec 4 530 décès en 2013.

Dans ce contexte, le Ministère des Travaux Publics ([MTP](#)) algérien a confié à l'Organisme National de Contrôle Technique des Travaux Publics (CTTP) l'amélioration des performances de gestion et d'entretien du réseau routier. Pour le CTTP, il s'agissait de faire face à :

- L'absence d'un référentiel fiable sous Système d'Information Géographique (SIG)
- L'absence de définition précise de certains itinéraires et de données descriptives de l'état du réseau ainsi que d'outils pour les analyser
- L'absence d'un système de comptage du trafic routier

Le jumelage visait donc à instaurer un système d'entretien préventif reposant sur l'acquisition de données et des outils d'analyse pour une politique d'entretien anticipative.

LA RÉPONSE DU CEREMA

En appui du [MTES](#) - [DAEI](#) (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire - Direction des Affaires Européennes et Internationales), le Cerema s'est engagé aux côtés de l'administration algérienne dès le démarrage de ce jumelage en janvier 2016.

Trente experts du Cerema sont intervenus pour aider le CTTP à gérer les chaussées et les ouvrages d'art. Ils ont apporté leur aide dans :

- La collecte, l'exploitation et l'interprétation des données relevées
- L'établissement de diagnostics
- La définition des besoins d'entretien ou de renforcement

Différents **programmes de formation et d'échange** en Algérie ont mobilisés les experts du Cerema afin de mettre en place le nouveau dispositif, permettre son appropriation par les équipes algériennes et ainsi assurer sa pérennité.

Nombre de jours de mission sur place : 600 jours

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Commission européenne

MTES - DAEI

LE CALENDRIER

2016-2018

LE MONTANT

1600 K€